



Le Saint-Siège

**DISCOURS DU PAPE PAUL VI
À L'AMBASSADEUR DE LA RÉPUBLIQUE DU BURUNDI
PRÈS LE SAINT-SIÈGE***

Jeudi 15 novembre 1973

Monsieur l'Ambassadeur,

Les sentiments élevés qui vous animent au seuil de votre mission auprès du Saint-Siège suscitent en Nous-mêmes une vive satisfaction. En Vous remerciant de cet hommage chaleureux, Nous vous souhaitons une cordiale bienvenue et espérons vous voir réaliser ici le noble programme que vous formulez: établir, dans un dialogue franc et permanent, une collaboration plus étroite avec le Saint-Siège et la République du Burundi.

Oui, le bien de votre pays Nous tient très à cœur. Le bien spirituel d'abord: comment oublier la florissante communauté chrétienne burundaise, qui a fêté récemment le soixante-quinzième anniversaire de l'établissement de l'Eglise catholique? Elle a connu une progression des plus rapides, et une ferveur religieuse qui est venue imprégner la richesse de la sensibilité et de la sagesse ancestrales.

La foi et la piété sont inséparables de la recherche de la justice, de la paix, de la charité. L'Eglise du Burundi veut travailler au bonheur et à l'épanouissement plénier de tous les Burundais, et Nous sommes aussi à ses côtés dans ce projet humain. La première condition, Votre Excellence l'a soulignée, c'est la concorde et l'amitié entre toutes les populations. Nous Nous réjouissons avec vous de savoir que le pays a retrouvé la paix. Comme vos évêques, Nous avons en effet éprouvé une vive émotion devant les événements qui ont troublé si profondément l'a vie de vos compatriotes. Nous avons tenu à offrir notre secours, spirituel et matériel, à toutes les victimes, et à proposer notre contribution au rétablissement de la paix, par tous les moyens dont Nous disposions.

L'espérance est revenue avec le calme: il faut maintenant que les plaies se cicatrisent. Nous avons le ferme espoir que les efforts déployés de toute part y parviendront. L'unité tant désirée ne peut être cimentée que dans l'amour, dans l'accueil confiant et le pardon, dans le respect de la dignité de toutes les personnes et de toutes les ethnies, dans une volonté de coopération où

chacun puisse éprouver la fierté d'être Burundais et de travailler selon ses capacités au progrès commun, favorisé par la concorde avec les autres nations.

Telle est la prière fervente que Nous élevons vers le Seigneur. Nos vœux s'adressent au Président de la République, que Nous remercions de son amabilité, et à ceux qui portent avec lui la responsabilité du bien de l'ensemble des citoyens; ils vont aussi à tous les fils de ce noble pays qui nous est si cher. Sur tous, et sur vous-même, Monsieur l'Ambassadeur, Nous implorons les bienfaits du Dieu d'amour et de paix.

*AAS 65 (1973), p.654-655;

Insegnamenti di Paolo VI, vol. XI p.1094-1095;

L'Attività della Santa Sede 1973, p.397-398;

ORf n. 47 p.3;

La Documentation catholique n.1644 p.1062.
